

## **Réponse au questionnaire de la Ligue pour la Protection des Oiseaux**

Avant de rentrer dans le détail des questions et des réponses, nous voulons rappeler que nous avons fait de la question écologique un pilier essentiel de la croissance française. C'est un défi, car peu de sociétés occidentales ont su effectivement placer l'empreinte de leurs activités au coeur de leur modèle économique.

Notre attachement à la question de l'empreinte écologique ne nous conduit pas à considérer la nature comme un musée, ni le droit qui la protège comme intangible. Nos dispositifs et nos procédures sont imparfaits, parfois trop complexes et paradoxalement peu efficaces. Et force est de constater qu'ils n'ont pas permis à la France d'être toujours exemplaire en la matière.

Il faut donc que nous replaçons la question de l'efficacité de la protection de l'environnement au centre de l'action publique et privée, en se fondant toujours sur des approches scientifiques. Reconnaître la dynamique de la nature est essentiel, comme il existe une dynamique des activités humaines. Et ce qui compte *in fine* est que ces dynamiques s'inscrivent dans un seul système : le monde du vivant.

Il faut également traiter la question de notre empreinte "à la source", en aidant certains secteurs à se transformer plus rapidement : nous pensons à l'agriculture – nous y reviendrons ; ou en incitant les collectivités locales à mieux investir en réformant les contrats de plan État-Région. Cela nécessite des moyens qui sont prévus.

Il faut enfin que la protection de la biodiversité devienne un enjeu de consciences et d'engagements à toutes les échelles, comme la communauté internationale a su le faire pour le climat. C'est pourquoi nous nous sommes engagés à organiser une conférence mondiale en Outre-Mer à ce sujet.

### Que propose Emmanuel Macron pour stopper l'artificialisation ?

Notre objectif est de mettre un terme à l'artificialisation des terres. L'application, avec persévérance et détermination des dispositions de la loi biodiversité de 2016 sur le principe ERC (Éviter, Réduire et si on ne peut faire autrement, Compenser) est la première étape à mettre en œuvre pour s'assurer que le bilan béton/nature ne devienne pas négatif sans pour autant renoncer aux équipements vraiment indispensables. Nous avons pris l'engagement de remplacer les contrats de plan État-Région par des contrats de développement durable dans lesquels la réduction de l'empreinte écologique, dont l'artificialisation, sera un des premiers objectifs. Enfin, nous faciliterons notamment l'accès des agriculteurs au foncier, et renforcerons la transparence des transactions agricoles en soumettant les sociétés foncières au contrôle des SAFER.

### Que propose Emmanuel Macron pour une PAC compatible avec les enjeux écologiques ?

Nous agissons activement au sein de l'Union européenne pour que les critères d'attribution des aides prennent davantage en compte les enjeux environnementaux et l'effort fait par les agriculteurs pour intégrer l'agriculture dans les milieux naturels (rémunération des services écosystémiques, mesure agro-environnementales et climatiques, ...). Nous travaillerons à une harmonisation des règles environnementales entre états membres.

### Que propose Emmanuel Macron pour compléter le réseau d'espaces naturels protégés ?

Nous devons d'abord nous assurer de la réponse aux besoins fondamentaux : avant de créer de nouveaux espaces protégés, notre priorité sera de s'assurer que les moyens libérés pour gérer les espaces existants (parcs nationaux, réserves naturelles, aires marines protégées...) ou en phase d'élaboration (projet de parc national de forêt feuillue de plaine en Champagne / Bourgogne) sont à la hauteur de leurs besoins sur terre comme en mer. Ensuite, nous devons penser la cohérence et l'efficacité du réseau des aires protégées : nous devons mettre en débat (avec les scientifiques mais

aussi les collectivités locales, les associations, les usagers et les utilisateurs du milieu naturel) cette cohérence et cette l'efficacité du réseau afin d'identifier les manques et dégager des priorités aux différents niveaux (national, régional et local).

Que propose Emmanuel Macron pour conforter le droit de l'environnement et réformer les études d'impact ?

Notre principal souci sera que le droit existant soit correctement appliqué. La loi biodiversité de 2016 a permis de consolider les procédures existantes (exigence environnementale accrue, renforcement des peines, responsabilité environnementale, réparation des dommages, ...), mais il faut d'abord qu'il soit mis en œuvre au quotidien. Ce qui compte n'est pas d'avoir une forêt de dispositions mais de pouvoir garantir que nous progressons en matière de protection effective de l'environnement.

Que propose Emmanuel Macron pour lutter contre la fragmentation par les réseaux de transport ?

L'Agence Française pour la Biodiversité ainsi que les Agences Régionales pour la Biodiversité pourront apporter leur soutien aux collectivités dans l'élaboration de leurs documents d'urbanisme et des nouveaux SRADDET afin de bien garantir les continuités écologiques. De même, elles seront des partenaires pour les assister dans leurs projets d'infrastructures afin qu'ils respectent le triptyque ERC.

Enfin, nous avons promis de privilégier la modernisation des infrastructures existantes plutôt que le développement de nouvelles liaisons. Et nous faisons de la qualité de service sur ces infrastructures une priorité. Cela doit répondre aux enjeux de climat, mais aussi aux enjeux de limitation de la fragmentation.

Que propose Emmanuel Macron pour protéger les haies bocagères indigènes et les arbres isolés patrimoniaux ?

Le bocage est un écosystème créé par l'homme et qui ne peut survivre sans une intervention humaine. L'arasement de milliers de kilomètres de haies a non seulement détruit une biodiversité riche mais a eu aussi des effets négatifs sur les rendements agricoles et a accru les inondations. Dans le cadre des mesures agro-environnementales et climatiques, nous encouragerons la reconstruction des talus et veillerons à l'entretien des haies à travers la promotion de systèmes agricoles respectueux de l'environnement comme l'agroécologie.

Que propose Emmanuel Macron pour veiller au respect des oiseaux et chauves-souris lors du développement des parcs éoliens ?

La construction des parcs éoliens doit se voir appliquer la séquence éviter-réduire-compenser. Aucune infrastructure et aucun aménagement n'a le droit de s'y soustraire. Nous attendons de l'exemplarité en la matière : l'énergie éolienne est un symbole de la transition écologique française.

Que propose Emmanuel Macron pour résorber la pollution d'origine agricole ?

Le plan de transformation agricole de 5 milliards d'euros que nous proposons permettra aux agriculteurs de moderniser leurs exploitations, d'améliorer la qualité de leurs productions du point de vue environnemental et économique. Par exemple, en France, l'âge moyen des bâtiments pour les élevages est de 20 ans pour le porc, de plus de 25 ans pour la volaille : un bâtiment neuf c'est une meilleure isolation; c'est un espace adapté qui permet d'avoir moins recours aux antibiotiques ; c'est également l'occasion d'installer une unité de méthanisation pour valoriser les co-produits et générer des revenus complémentaires.

Ce plan devra également faire de la France le leader du combat contre les pesticides. La diminution des intrants peut permettre une économie substantielle dans les coûts de production. C'est notre objectif. Il n'en reste pas moins que les méthodes agricoles ne peuvent être modifiées du jour au lendemain. C'est pourquoi, dès les premiers mois du mandat, nous réunirons dans le cadre d'états généraux de l'alimentation tous les acteurs de la filière afin d'élaborer un agenda commun des solutions. Nous y définirons notamment un calendrier d'élimination progressive des pesticides et une meilleure répartition de la valeur au profit des agriculteurs. Nous développerons en outre un vaste programme d'information et de formation des agriculteurs accompagné par une recherche approfondie des solutions alternatives lorsqu'elles n'existent pas encore. A cet égard, la méthode

élaborée par l'ANSES pour accompagner les agriculteurs dans l'interdiction progressive des néonicotinoïdes constitue une base intéressante. Enfin, dès le début du quinquennat, nous séparerons les activités de conseil aux agriculteurs et de commerce des pesticides qui peuvent susciter des conflits d'intérêt.

Que propose Emmanuel Macron pour accélérer la transition écologique de l'agriculture ?

C'est une fois encore l'objet du plan de transformation agricole de 5 milliards d'euros que nous proposons qui doit répondre aux deux nécessités que sont la production de nourriture sans danger pour le producteur, le consommateur et l'environnement tout en assurant un revenu décent pour les agriculteurs. Ainsi, nous définirons régionalement les critères de soutien à l'agriculture pour privilégier les pratiques vertueuses et rémunérer les services environnementaux qu'ils rendent, tels que l'entretien des paysages, des pâturages ou des alpages. Ce paiement pour services environnementaux de 200 millions d'euros par an viendra s'ajouter aux 330 M€ de crédits dédiés au MAEC et à l'agriculture biologique.

D'autre part, l'objectif inscrit dans mon programme d'atteindre 50% de production bio, labels écologiques de qualité ou issue de circuit-court dans la restauration collective d'ici 2022 fixera également un cap qui contribuera à la transition écologique de notre agriculture.

Que propose Emmanuel Macron pour résorber la pollution des milieux naturels et rivières par le plomb ?

Nous souhaitons étendre l'interdiction des munitions qui contiennent du plomb à l'ensemble du territoire et pas seulement dans les zones humides.

Que propose Emmanuel Macron pour évaluer correctement l'impact des pesticides ?

Il faut donner des moyens à la recherche appliquée de pouvoir faire des évaluations indépendantes, rendre plus transparente la rémunération des experts, assurer la publicité des résultats, et mettre au point des solutions alternatives pour les utilisateurs. Nous interviendrons en outre avec fermeté au niveau européen pour revoir totalement les méthodes d'évaluation des produits.

Que propose Emmanuel Macron pour revenir sur les dernières autorisations les plus dommageables à la biodiversité ?

Les autorisations sont délivrées au regard de l'état de la législation au moment où elles sont accordées.

Si des contestations existent, elles doivent être tranchées par la justice, qu'elle soit française ou européenne.

Que propose Emmanuel Macron pour retirer les oiseaux en mauvais état de conservation des espèces chassables ?

Nous demanderons au Ministre en charge de l'environnement d'étudier la signature d'un arrêté modifiant la liste des espèces gibiers en y retirant toutes les espèces en mauvais état de conservation.

Que propose Emmanuel Macron pour mettre fin aux chasses non sélectives ?

Certains modes de chasse ne sont pas sélectifs et permettent (intentionnellement ou non) de chasser des espèces protégées. Ces modes de chasse sont en général interdits par la Directive oiseaux mais les contrôles de ces interdictions sont tout à fait insuffisants, nous les renforcerons.

Que propose Emmanuel Macron pour restreindre la pratique de la chasse la nuit et le dimanche ?

La chasse de nuit est interdite. Nous n'avons pas l'intention de revenir sur ce point. Des dérogations sont accordées pour la chasse du gibier d'eau dans certains départements. Nous demanderons aux Préfets d'organiser des bilans contradictoires sur l'impact de cette pratique de chasse sur les espèces, et après concertation, associant toutes les parties prenantes, ils examineront, sur la base d'éléments objectifs, si ce type de chasse peut être maintenu.

La chasse le dimanche est un problème de cohabitation entre des utilisateurs de la nature. Beaucoup de ces problèmes peuvent se résoudre sans une interdiction mais par une modification des comportements et la recherche de compromis au niveau des territoires. Il est donc indispensable que des décisions soient prises sur la base de concertation entre ces utilisateurs.

Que propose Emmanuel Macron pour évaluer les incidences de la chasse dans les espaces naturels protégés au titre de Natura 2000 ?

Il sera demandé à l'ONCFS, en coordination avec les gestionnaires de zones Natura 2000 et les associations naturalistes et de protection de la nature, d'effectuer une expertise sur ce sujet.

Que propose Emmanuel Macron pour développer les Plan nationaux d'action ?

D'abord, nous effectuerons un bilan des PNA en cours ou échus. Sur la base de ces résultats, nous établirons une programmation de nouveaux PNA en donnant une priorité aux espèces figurant sur la liste rouge. Nous rappelons par ailleurs que la loi pour la reconquête de la biodiversité prévoit la mise en place de plans d'action ou de mesures de protection renforcées pour toutes les espèces menacées classées « en danger critique » ou « en danger » sur la liste rouge mondiale de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Par ailleurs, nous mènerons une action volontaire pour la réintroduction concertée d'ourses dans les Pyrénées.

Organiser l'accueil des animaux issus du trafic sur les principaux points d'entrée du territoire, aéroports et ports ?

Il est prioritaire de poursuivre le projet de station d'accueil temporaire des animaux vivants d'espèces sauvages, qui sont saisis afin de disposer de temps pour trouver la solution adéquate pour une destination à long terme lorsque ces animaux sont confisqués. Les solutions utilisant les programmes de reproduction d'espèces menacées doivent être privilégiées. Il sera pris toutes les précautions nécessaires pour que les utilisateurs de la faune à des fins commerciales ne bénéficient pas de retombées de ces saisies.

Le transporteur doit être rendu responsable du paiement des frais de garde de ces animaux.

Si cela s'avère nécessaire, d'autres points d'entrée pourront être équipés de telles stations.

La formation des agents de contrôle (douanes, police, gendarmerie, etc.) devra être renforcée tant sur les aspects de détection des fraudes que sur la conduite à tenir en cas de saisie.

Par ailleurs, nous veillerons à la mise en œuvre rigoureuse du plan d'action de l'Union européenne de lutte contre le commerce illégal de faune et de flore sauvage, afin de faire respecter les règles existantes et renforcer le partenariat mondial entre les pays d'origine/ de transit/ de destination. Enfin nous renforcerons notre soutien à la mise en œuvre d'actions notamment en Afrique et en Asie pour lutter contre le braconnage, le trafic et la demande de produits illégaux d'espèces sauvages.

Que propose Emmanuel Macron pour mettre fin aux subventions néfastes à la biodiversité et conditionner les aides de l'État à la prise en compte des enjeux écologiques ?

La Cour des Comptes s'est récemment penchée sur les dispositifs fiscaux ayant un impact sur l'environnement et a conclu, d'une part, que l'accumulation de dispositifs existant était incohérente et inefficace, et d'autre part, que « les dépenses défavorables au développement durable occupent un poids désormais supérieur à celui des dépenses favorables à l'environnement ». C'est pour cela que, par exemple, nous voulons convertir les contrats de plan en contrats de développement durable des territoires, où la question de l'empreinte sera absolument centrale.

Que propose Emmanuel Macron pour taxer les prélèvements des ressources et les affecter à la protection de la biodiversité ?

La création de taxes n'est pas toujours la meilleure solution car cela permet à ceux qui ont les moyens de participer à la surexploitation des ressources. Nous préférons privilégier une juste rémunération à la collectivité de l'utilisation des ressources naturelles patrimoniales et une rémunération, par les bénéficiaires, de ceux qui assurent la conservation des services des écosystèmes, comme ce que nous prévoyons pour les agriculteurs.

Que propose Emmanuel Macron pour mettre en place une fiscalité au profit de la biodiversité ?

Notre action en la matière suivra deux principes : d'une part garantir la cohérence de nos dispositifs fiscaux ayant un impact sur l'environnement, en s'assurant que les mesures favorables ne sont pas obstruées par des mesures contraires, et d'autre part, garantir le respect du principe pollueur-payeur qui est dans notre constitution.

Que propose Emmanuel Macron pour organiser la prise en charge des dégâts causés par la faune protégée ?

Les dégâts occasionnés par la faune protégée doivent être pris en compte comme un élément du coût de production dans un espace naturel et n'ont pas vocation à être indemnisés (comme la foudre, les épidémies, les éboulements, ...) sauf catastrophes naturelles.

Cependant des exceptions peuvent être faites lorsque ces dégâts sont liés à l'impact de l'homme (agrainage des sangliers par exemple), relèvent de choix absurdes (installation d'une pisciculture à proximité d'une colonie de cormorans), d'une modification liée à l'activité humaine (assèchement d'une zone humide) ou de l'apparition d'une espèce (loup).

Dans certains cas sensibles, il pourra être envisagé de financer des moyens de protection. Nous veillerons à mettre en œuvre les mesures nécessaires pour assurer la meilleure cohabitation possible avec les grands carnivores.

Que propose Emmanuel Macron pour soutenir les associations au-delà de la gestion de projets publics ?

Les associations ont un rôle irremplaçable non seulement en matière d'éducation du public mais aussi d'actions de conservation et de gestion. Elles doivent pouvoir bénéficier d'une reconnaissance et d'un soutien financier de l'État. Il nous semble judicieux que ce soutien ait une part de proportionnalité liée à l'importance des activités des bénévoles.

Que propose Emmanuel Macron pour faciliter la collecte de fonds privés ?

Nous souhaitons encourager le mécénat : les avantages fiscaux seront conservés sur la durée du quinquennat.

Que propose Emmanuel Macron pour développer l'éducation à la nature ?

L'éducation à la nature et à la faune sauvage doit être une partie de la formation des enseignants.

Il faut encourager les partenariats des associations avec l'école et l'ensemble des structures éducatives (centre aérés, classes de neige, etc..).

Les pratiquants des activités de pleine nature (escalade, voile, canoë kayak, randonnée, spéléologie, cyclotourisme, ...) doivent pouvoir bénéficier d'activités annexes liées à la découverte de la nature.

Que propose Emmanuel Macron pour développer la connaissance naturaliste sur tout le territoire national

Il faudra faire respecter la disposition de la loi biodiversité qui prévoit que les maîtres d'ouvrage versent à l'inventaire du patrimoine naturel les données brutes de biodiversité, libres de droit, récoltées lors des études d'impact des plans, programmes et projets.

Que propose Emmanuel Macron pour étendre à l'animal sauvage même non captif la notion de sévices graves ou actes de cruauté envers les animaux

La demande sociale pour agir contre la cruauté envers les animaux est forte : nous expertiserons les actions concrètes (par exemple de sensibilisation, formation...) à mettre en œuvre pour lutter efficacement contre de tels agissements.

Que propose Emmanuel Macron pour limiter la taille des élevages hors sols?

C'est une question de mise en œuvre de nos règles de protection environnementale. Ces élevages ont des impacts sur la biodiversité : ils doivent satisfaire pleinement au principe « éviter-réduire-compenser » et obtenir les autorisations nécessaires.

Nous sommes par ailleurs sensibles à la cause animale et notre plan de transformation agricole permettra de financer des bâtiments plus modernes et donc d'améliorer le bien-être des animaux.

Que propose Emmanuel Macron pour Interdire la chasse des mammifères en période de dépendance des jeunes ?

D'une façon plus générale, il est fondamental que les dates de chasse soient fixées en dehors des périodes de fragilité particulière des espèces. La composition des CDCFS sera revue pour y accroître la participation de scientifiques et de naturalistes.

Que propose Emmanuel Macron pour développer la recherche appliquée pour gérer les épizooties ?

Nous encouragerons les recherches et les expertises pour ce type d'épidémies.

Que propose Emmanuel Macron pour permettre à l'Agence française pour la biodiversité d'atteindre ses objectifs ?

Les moyens humains et financiers de l'agence – au regard de ses besoins - doivent faire l'objet d'une évaluation annuelle.

Par ailleurs, il conviendra de développer les synergies entre l'AFB et d'autres structures – telles que l'ONCFS – pour que l'Agence renforce ses compétences dans le domaine de la biodiversité terrestre.

Même si les missions de l'État restent du ressort du budget de l'État, dans un contexte budgétaire contraint pour les finances publiques, renforcer les coopérations entre tous les acteurs – notamment par le biais des agences régionales de la biodiversité prévues par la loi, est une source d'efficacité renforcée.

Que propose Emmanuel Macron pour finaliser et suivre les indicateurs de la SNB ?

Il s'agira d'une des missions du Comité National de la Biodiversité.

Que propose Emmanuel Macron pour se doter de structures d'évaluation indépendantes ?

Le gouvernement dispose depuis quelques jours d'une instance d'expertise scientifique et technique de haut niveau, le Conseil national de la protection de la nature : il s'agira de le faire vivre et de respecter ses travaux.

Que propose Emmanuel Macron pour réorganiser la gouvernance en faveur des enjeux écologiques ?

La loi sur la biodiversité a récemment profondément modifié la gouvernance, avec la création du comité national de la Biodiversité : il faut qu'il y ait une continuité de l'action de l'Etat en la matière.

Que propose Emmanuel Macron pour renforcer la professionnalisation de la biodiversité ?

La professionnalisation de la biodiversité ne peut passer que par la mise en place de formations qualifiantes et la création d'emplois dans ce domaine. Ces emplois doivent être valorisés et valorisants. Les recommandations de l'étude du CESE sur ce sujet, publiée il y a quelques mois, devront faire l'objet d'un suivi et d'une évaluation.

Que propose Emmanuel Macron pour la mise en place d'une formation initiale supérieure en écologie pour les fonctionnaires de l'État et des collectivités ?

Il est fondamental que fonctionnaires de l'État et des collectivités, en particulier l'ENA, les écoles d'ingénieurs et l'école de la magistrature soient sensibilisés à la richesse de la France, métropolitaine et ultra-marine, en matière de biodiversité, à la responsabilité particulière de la France en la matière. Les bases de la conservation et la gestion de la biodiversité doivent être inclus dans leur formation. La formation initiale et continue des douaniers et des policiers dans le domaine de la lutte contre le trafic des animaux et des plantes ainsi que des infractions au Code de l'environnement doit être renforcé.

Il est urgent de créer des formations au CNFPT sur la gestion de la biodiversité dans les collectivités locales.

En tant que Président(e) quelle sera votre propre citation ?

L'introduction de la lettre à l'éléphant de Romain Garry :

« Monsieur et cher éléphant,

Vous vous demanderez sans doute en lisant cette lettre ce qui a pu inciter à l'écrire un spécimen zoologique si profondément soucieux de l'avenir de sa propre espèce. L'instinct de conservation, tel est, bien sûr ce motif. Depuis fort longtemps déjà, j'ai le sentiment que nos destins sont liés. En ces jours périlleux « d'équilibre par la terreur », de massacres et de calculs savants sur le nombre d'humains qui survivront à un holocauste nucléaire, il n'est que trop naturel que mes pensées se tournent vers vous.

À mes yeux, monsieur et cher éléphant, vous représentez à la perfection tout ce qui est aujourd'hui menacé d'extinction au nom du progrès, de l'efficacité, du matérialisme intégral, d'une idéologie ou

même de la raison car un certain usage abstrait et inhumain de la raison et de la logique se fait de plus en plus le complice de notre folie meurtrière. Il semble évident aujourd'hui que nous nous sommes comportés tout simplement envers d'autres espèces, et la vôtre en particulier, comme nous sommes sur le point de le faire envers nous-mêmes. »

**En Marche !**